

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 30 mars 2016

Objet: Demande d'accès nº 200451277 – Lettre réponse

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 10 mars dernier concernant le secteur de l'aéroport de Saint-Honoré.

Vous trouverez en annexe la liste des documents que nous sommes disposés à vous transmettre.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles de loi précités.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 418 695-7883, poste 347.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Sophie Gauthier

Répondante régionale

de l'accès aux documents

p. j.

SG/ns

3950, boul. Harvey (4e étage) Jonquière (Québec) G7X 8L6 Téléphone: (418) 695-7883 Télécopieur: (418) 695-7897 Internet: www.mddelcc.gouv.qc.ca

No gestion docu	mentaire: 7330-02-01-0008800	
Date	Documents	Pages
1981-03-06	Certificat d'autorisation	2
Non daté	Rapport général d'inspection	2

No gestion document	raire: 7330-02-01-0041000	
Date	Documents	Pages
2001-11-29	Autorisation	3

No gestion document	raire: 7610-02-01-0510500	
Date	Documents	Pages
1992-11-16	Rapport d'inspection	6

Jonquière, le 06 mars 1981

Collège de Chicoutimi 534, Jacques-Cartier Est Chicoutimi, (Québec) G7H 1Z6

A l'attention de M. Henri-Paul Côté

Objet: Certificat d'autorisation d'une installation septique à l'Aéroport de St-Honoré.

N/Dossier No.: 1912 - 9972 - 422 - 1

Monsieur,

Suite à la demande d'autorisation qui nous a été soumise en votre nom le 20 janvier 1981 par M. Denis Gagnon ingénieur de la firme Techmate Inc., je vous informe que, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi de la qualité de l'environnement, (Lois réfondues, 1977, chapitre Q-2), j'autorise le système de disposition des eaux usées tel que représenté aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Les travaux autorisés par la présente seront effectués à l'école de pilotage de St-Honoré et peuvent être décrits sommairement comme suit:

 Installation d'une fosse septique en béton armé d'une capacité effective de 41,600 litres et dont les dimensions sont les suivantes:

Longueur

9.9 mètres

Largeur

3.5 mètres

Hauteur liquide

1.4 mètres

- -- Installation d'un intercepteur de graisse (modèle 8015) d'une capacité de 15 G.P.M. préfabriqué par Roto Tech-Smith pour désservir les cuisines.
- -- Installation d'une station de pompage juxtaposée à la fosse septique et comprenant une pompe du modèle Duro No. 8008, ‡ de c.v.

.../2

50, boul. Harvey Jonquière G7X 6L6 -- Construction d'un élément épurateur du type lit d'absorption d'une superficie utile de 82 mêtres carrés et comprenant 5 rangées de drains distributeurs d'une longueur approximative de 12.2 mêtres chacune et disposé à 1.5 mêtres centre en centre.

Ces installations desserviront l'école de pilotage de St-Honoré d'une capacité maximale de 120 personnes, équipée d'une cafétéria.

Le tout tel que représenté aux plans et devis préparés par la firme Techmate Inc. en date du 20 janvier 1981 et suivant les précisions et/ou modifications apportées en février 1981 par M. Denis Gagnon ingénieur.

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis décrits doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

Le système de plomberie doit aussi faire l'objet d'une approbation du ministère du Travail direction générale de l'inspection, 50 boul. Harvey, Jonquière GTX &L6.

De plus, vous voudrez bien avertir Monsieur Pierre Gilbert, au numéro de téléphone (418) 542-3565, avant de recouvrir les travaux afin que le service concerné puisse en faire la vérification.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le sous-ministre de l'environnement

original signe par: Louis-M. Coté, Dir. Rég.

par:

LOUIS-M. COTE

Directeur régional du Saguenay/Lac St-Jean

c.c. -Techmate Inc. att: M. Denis Gagnon

-M. Robert Boulianne

-Municipalité St-Honoré

att: M. Hugues Blackburn, Sec. Trés.

ST 10 Revisé 11-77

NAPPORT GENERAL D'INSPECTION

NOTE ... OMPLETER LORSQU'IL N'Y A PAS DE RAPPORT SPECIFIQUE DE PREVU IDENTIFICATION: REGION NO:02 PLAINTE DEMANDE DE SERVICE INSPECTION DE CONTROLE DOSSIER NO: __ art. 53-54 PERSONNE (S) RENCONTREE (S) DESCRIPTION DE LA SITUATION:

<u> </u>
ARTICLES DE LOI ET RÈGLEMENTS VIOLÉS
(NUMÉRO DU RÈGLEMENT OU DE LA LOI, NUMÉRO DE L'ARTICLE, TITRE DE L'ARTICLE)
(S'il y a lieu, inscrire la date et l'heure de l'infraction)
RECOMMANDATIONS: INSCRIRE I. Les recommandations verbales
2. Les autres recommandations pertinentes

Documents annexés Plainte Plans ou croquis Photos Avis de correction
Date de l'inspection: Signature de l'inspecteur:
Espace réservé a l'agent de maîtrise. Remarques:
Rapport vérifié par: Date:
INSPECTION DE CONTROLE
Recommandations entièrement exécutées Oui On Lesquelles restent à exécuter après
les délais accordés?
Documents annexés: Rapport d'infraction: Autre
Date de l'inspection: Signature de l'inspecteur:
Fenges récorvé a l'agent de maîtrice
Espace réservé a l'agent de maîtrise. Remarques:
Rapport vérifié par: Date:

Ministère de l'Environnement

Jonquière, le 29 novembre 2001

AUTORISATION (Article 32)

Cégep de Chicoutimi 534, rue Jacques-Cartier Est Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6

N/Réf.: 7330-02-01-0041000

020008599

Objet: Aménagement d'installations septiques - Cégep de Chicoutimi -Centre québécois de formation aéronautique - Saint-Honoré

Mesdames, Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 4 septembre 2001, reçue le 5 septembre 2001 et complétée le 16 novembre 2001, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné, à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Aménagement d'un nouvel élément épurateur au Centre québécois de formation aéronautique à Saint-Honoré. système desservira une école qui accueillera un maximum de 150 personnes par jour. Cette installation comprendra:
 - Une conduite d'amenée de 150 mm de diamètre.
 - Un élément épurateur modifié d'une superficie totale de 392 m². L'élément épurateur sera alimenté par un

- 2-

N/Réf.: 7330-02-01-0041000

020008599

Le 29 novembre 2001

système de distribution sous faible pression. Il sera constitué d'une conduite principale télescopique de 50 à 150 mm de diamètre, reliée à 32 conduites latérales de 9,6 mètres chacune, distribuées de part et d'autre de la conduite principale et ayant un diamètre de 50 mm. Les perforations des conduites latérales auront un diamètre de 6,4 mm et seront espacées de 1,2 mètres.

Le projet est localisé sur les lots P65 et P66, rang 8, Canton Tremblay, municipalité de Saint-Honoré, MRC Le Fjord-du-Saguenay.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Demande d'autorisation « Formulaire de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique », Les Laboratoires S.L. inc., signée par M. François Labarre, ing. stag., le 4 septembre 2001, 7 pages et 2 annexes.
- Télécopie à Lisa Gauthier « Installation septique École de pilotage », Les Laboratoires S.L. inc., transmise par M. François Labarre, le 6 septembre 2001, 3 pages.
- Plan no 01 « Plan de localisation et de construction de l'installation septique », Les Laboratoires S.L. inc., signé et scellé par M. Martin Blanchet, ing., le 21 septembre 2001.
- Rapport « Étude de sol Conception du système d'évacuation et de traitement des eaux usées École de pilotage de St-Honoré », Les Laboratoires S.L. inc., signé par M. Martin Blanchet, ing., le 4 octobre 2001, 8 pages et 3 annexes.
- Lettre à Lisa Gauthier, ing. M.Sc., « Informations supplémentaires Conception du système d'évacuation et de traitement des eaux usées École de pilotage de St-Honoré », Les Laboratoires S.L. inc., signée par MM. François Labarre, ing. stag., et Martin Blanchet, ing., le 4 octobre 2001, 2 pages et 3 annexes.
- Lettre à Lisa Gauthier, ing. M.Sc., « Conception du système d'évacuation et de traitement des eaux usées École de pilotage de St-Honoré », Les Laboratoires S.L. inc., signée par M. François Labarre, ing. stag., le 14 novembre 2001, 1 page et 2 annexes.

- 3-

N/Réf.: 7330-02-01-0041000 020008599

Le 29 novembre 2001

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

JPC/LG/me

Jean-Paul Carrier, ing. Directeur régional par intérim du Saguenay - Lac-Saint-Jean

		·			
•		RAPPORT D'INS	SPECTION		
/RÉFÉRENCE : 7	610-0201-0	<i>5/0500</i> da	TE DE RÉDACTIO	ON : 92 / 1	1 120
				A 1	<u>у</u> у <u>Ј</u>
. IDENTIFICATION)N	7		,	
				·	
DATE D'INSPECT	$fion: \frac{92}{A} / \frac{1}{M}$	11/6-17	HEURE :	- Arrivée :	·
	A M	J		- Départ :	
INSPECTEUR /]	INSPECTRICE :	Stephane	= Gaan) \ e a	
ACCOMPAGNÉ DE	•		J		
	·			,	
LIEU INSPECTÉ	٠ . ١١ اس		ADRESSE POSTAI	LE (si différe	ente).
Aéroport	St-Honoré	· .			·
		 -			
					
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
PLATGNANT /PLA	AIGNANTE · Penco	ntre qui	I non F		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
PLAIGNANT /PLA	AIGNANTE : Renco	ntre oui	[] non []	•	10115
PLAIGNANT /PLA	AIGNANTE : Renco NOM/ADRESSE	ntre oui	[] non [<u>[</u>] TÉLÉPI	HONE
PLAIGNANT /PLA		ntre oui	[] non [<u>[</u>	•	HONE
PLAIGNANT /PLA	NOM/ADRESSE			TÉLÉPI	
PERSONNES			[] non []	TÉLÉPI	
	NOM/ADRESSE			TÉLÉPI	
PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION art. 5	3-54	z ait 23-	TÉLÉPI	
PERSONNES	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION art. 5			TÉLÉPI	
PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION Off. 5 ES: PHOTOS	3-54	z ait 23-	TÉLÉPI	
PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION art. 5 S: PHOTOS [X]	CROQUIS	Z alt 23-	TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI CARTES []	
PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION O(t. 5) S: PHOTOS [X] Nombre ÉCHANTILLO [][]	CROQUIS	PLANS [] #	TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI CARTES []	
PERSONNES RENCONTRÉES : PIÈCES ANNEXÉE - AUTRES AN	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION O(+.5) S: PHOTOS [X] Nombre ÉCHANTILLO [] [] EAU AIR	CROQUIS [] NS [] [] [PLANS [] #	TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI CARTES []	
PERSONNES RENCONTRÉES : PIÈCES ANNEXÉE	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION O(+.5) S: PHOTOS [X] Nombre ÉCHANTILLO [] [] EAU AIR	CROQUIS [] NS [] [] [PLANS [] #	TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI CARTES []	
PERSONNES RENCONTRÉES : PIÈCES ANNEXÉE - AUTRES AN	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION O(1.5) S: PHOTOS [X] Nombre ÉCHANTILLO [] [] EAU AIR INEXES [] 1.	CROQUIS [] NS [] [] [PLANS [] #	TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI CARTES []	
PERSONNES RENCONTRÉES: PIÈCES ANNEXÉE - AUTRES AN PRÉCISEZ	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION O(+.5) ES: PHOTOS [X] Nombre ÉCHANTILLO [] [] EAU AIR INEXES [] 1. 2.	CROQUIS [] NS [] [] [SOL FLORE FAL	PLANS [] JNE DECHETS	TÉLÉPI TÉLÉPI TÉLÉPI CARTES [] #	HONE
PERSONNES RENCONTRÉES: PIÈCES ANNEXÉE - AUTRES AN PRÉCISEZ	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION O(+.5) S: PHOTOS [X] Nombre ÉCHANTILLO [] [] EAU AIR INEXES [] 1. 2.	CROQUIS [] NS [] [] [SOL FLORE FAIL	PLANS [] # JNE DECHETS	TÉLÉPH TÉLÉPH CARTES [] #	HONE
PERSONNES RENCONTRÉES: PIÈCES ANNEXÉE - AUTRES AN PRÉCISEZ BUTS: Veri	NOM/ADRESSE NOM/FONCTION O(+.5) ES: PHOTOS [X] Nombre ÉCHANTILLO [] [] EAU AIR INEXES [] 1. 2.	CROQUIS [] NS [][][SOL FLORE FALL CESCNEE	PLANS [] JINE DÉCHETS de sol de levemen	TÉLÉPH TÉLÉPH TÉLÉPH TÉLÉPH M CARTES [] #	HONE

DOSR (92-06-29)

RAPPORT D INSPECTION
N/RÉFÉRENCE : 76/0-0301-05/0500 DATE DE RÉDACTION : 92 / // / 20 A M J
2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION
Suite aux travaux d'enlèvement de deux reservoirs de 2000 gallons sur le site de la cie Exact-Air à St. Honore je me suis rendu sur les lieux à deux reprises le 16 et 1/2 1/2 novembre. Das été constaté la présence de 50 contains
le so/ à été envoyé - ait. 23-24
Le nouveau réservoir sera en fibre de verre avec système de détection de fuite, d'une capacité de 10 000 gallons.

Page <u>3</u> de <u>4</u>

DOSR (92-06-29)

	RAPE	PORT D'INSPECTION	,	•
N/D555D5N05	744	_	<i>a</i> ₂	
N/REFERENCE :	7610-0301-0510	DATE DE RÉDA	CTION : 72 / //	<u>/_/20</u> J
			•	
3. CONCLUSION				
Pas de	sol contamin	ne.		
		,		
			,	
·		,	:	,
			· 	,
	,			
			·	
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
			•	
				
	,			
	:		·	
			·	
	/			
			, 	
	·		·	
			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	·		· 	·
	·			
			Page	<u>3_</u> de <u></u> ⊀

DOSR (92-06-29)

	A M J
4. RECOMMANDATIONS	
Fermer /c dossier	
5. VÉRIFICATION	
RÉDIGÉ PAR : STÉ DAS C GE (nom)	Fagne Sephine Gare 92/11/30
· VÉRIFIÉ PAR: / Red Delish.	16 109 (Signature) A M J
. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :	
M.	
X/YY/zz	Page de
XX/YY/zz	Page de

ENTREPRISE : Aéra ort

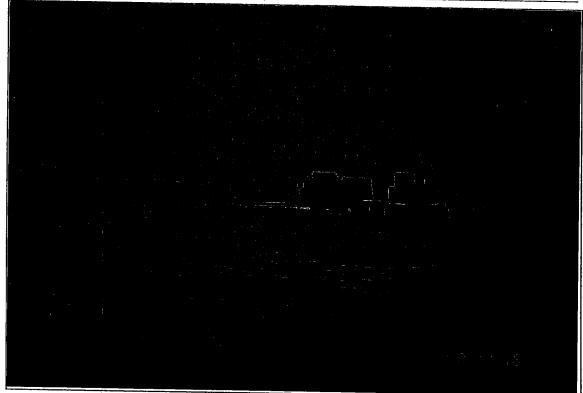


Photo: / Date: 92-11-16 Par: 5tephane Gagne

Commentaires: <u>Vue générale</u>



Commentaires: Excavation



Photo: 3 Date: 92-11-16 Par: 5.6.

Commentaires: 5ablière ou le sol à été envoyé

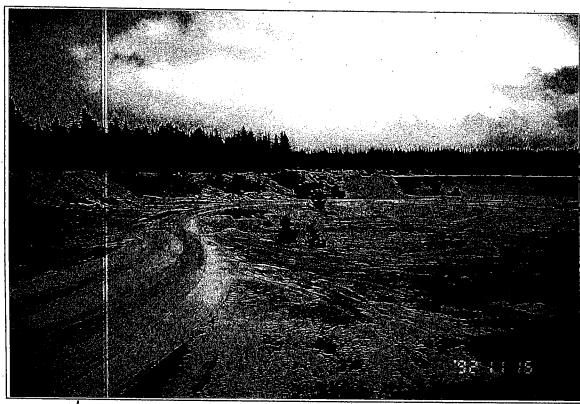


Photo: 4 Date: 92-11-16 Par: 5.6.

Commentaires: idem # 3